

30 January 2015

30 Janvier 2015

**Statement from Action Sandy Hill Regarding the
OMB Decision on Case No.: PL140348**

The Ontario Municipal Board (OMB) has issued their decision on the planned development at the corner of Laurier and Friel. The OMB has ruled in favour of the Viner family who can now proceed with their proposal. Naturally we are very disappointed by this decision and we are considering our options.

Residents of Sandy Hill worked together to raise more than \$25,000 to fight to preserve the historic streetscape of Laurier Avenue East because we feared it would be significantly altered by a 9-storey building in an area zoned for 4-storeys. We also wanted to preserve the existing buildings at this site as they make a positive contribution to the overall streetscape.

Our community has a clear vision for the future of Laurier Avenue East, which is one of the most significant and historic cultural landscapes in the country. In fact, 7 Fathers of Confederations and 8 Prime Ministers, along with numerous other notable Canadians, have resided on or within a few blocks of Laurier Avenue East. Such a heritage resource would not only be protected but indeed celebrated in any other national capital.

The City of Ottawa has the legal means available to protect our built heritage but sadly has not made this a priority. As we approach the 150th Anniversary of Confederation, ASH will continue to lobby the City to enact the recommendations made in the Sandy Hill Heritage Study completed in 2010.

While we continue to believe that the proposal for the development of this site is not the best approach, we look forward to engaging with key stakeholders to ensure that Laurier Avenue East continues to be a place of pride for residents of Sandy Hill and Ottawa, and indeed for all Canadians.

On behalf of Action Sandy Hill



Chad Rollins
President, ASH

**Déclaration d'Action Côte de Sable Concernant la
décision de la CAMO dans l'Affaire No.: PL140348**

La Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO) a publié sa décision sur le développement prévu au coin de Laurier et Friel. La CAMO a prononcé en faveur de la famille Viner qui peut maintenant procéder avec son projet. Naturellement, nous sommes très déçus par cette décision et nous considérons nos options.

Les résidents de la Côte de Sable ont travaillé ensemble pour lever plus de 25,000\$ pour lutter pour la préservation du paysage urbain historique de l'avenue Laurier Est, parce que nous craignons qu'il soit significativement altéré par un bâtiment de 9 étages dans un district zoné à 4 étages. Nous voulions également préserver les bâtiments existants sur ce site car ils contribuent positivement à l'ensemble de la rue.

Notre communauté a une vision claire de l'avenir de l'avenue Laurier Est, qui est l'un des paysages culturels les plus importants et historiques dans le pays. En fait, sept Pères de la Confédération et huit Premiers Ministres, ainsi que de nombreux autres Canadiens remarquables, ont résidé sur ou à quelques coins de rue de l'avenue Laurier Est. Une telle ressource patrimoniale serait non seulement protégée mais bien célébrée dans toute autre capitale nationale.

La Ville d'Ottawa a les moyens juridiques disponibles pour protéger notre patrimoine bâti, mais malheureusement n'a pas fait une priorité. À l'approche du 150e anniversaire de la Confédération, ASH continuera à faire pression à la Ville d'adopter les recommandations de l'étude patrimoniale de la Côte-de-Sable achevée en 2010.

Alors que nous continuons de croire que la proposition pour le développement de ce site n'est pas la meilleure approche, nous avons hâte d'engager les principales parties prenantes pour assurer que l'avenue Laurier Est continue d'être un lieu de fierté pour les résidents de Côte de Sable et Ottawa, et en fait pour tous les Canadiens.

Au nom d'Action Côte de Sable